



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Débat national sur la consommation de drogue

Question au Gouvernement n° 3991

[Texte de la question](#)

DÉBAT NATIONAL SUR LA CONSOMMATION DE DROGUE

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Le Président de la République a annoncé un grand débat national sur la consommation de drogue. Ce débat est nécessaire : notre pays compte 5 millions de consommateurs de cannabis, dont 1 million de consommateurs quotidiens. Cette consommation a des conséquences importantes sur la santé publique, notamment parce que les dealers vendent des produits frelatés. Elle est également une source d'insécurité. Pourtant, la seule réponse est une politique de prohibition. Le tout-répressif est un échec total. D'autres pays ont fait le choix d'une politique de légalisation, comme les États-Unis ou le Luxembourg ; ils ont fait le choix d'affronter le problème plutôt que la politique de l'autruche.

Demain, une mission parlementaire d'information sur le cannabis rendra son rapport, lequel défendra la légalisation contrôlée du cannabis. Je salue mes collègues députés pour ce travail de qualité. Cette proposition n'est pas laxiste : la légalisation contrôlée par l'État, outre qu'elle garantirait aux consommateurs des produits contrôlés, permettrait d'assécher les trafics tout en générant des recettes fiscales et en créant des emplois. Elle s'accompagnerait d'une véritable politique de prévention auprès des jeunes pour réduire la consommation et les risques. C'est d'ailleurs le choix qui a été fait pour les autres drogues légales que sont le tabac ou l'alcool. Ce débat est donc crucial pour la santé des jeunes.

Le simple fait de montrer ce gobelet (*M. François-Michel Lambert montre un gobelet imprimé d'une feuille de chanvre et portant l'inscription : « Légalisation »*) pourrait me valoir d'être inquiété pour promotion de la légalisation du cannabis.

Plusieurs députés du groupe LR . C'est interdit !

M. le président. S'il vous plaît, arrêtez, monsieur Lambert !

M. François-Michel Lambert. Le simple fait de sortir ce joint (*M. François-Michel Lambert sort du gobelet une cigarette roulée*) pourrait créer un esclandre. (Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. Monsieur Lambert, il est interdit par notre règlement de brandir ce type d'objet.

M. François-Michel Lambert. Alors, monsieur le ministre, êtes-vous prêt à ouvrir un débat sans l'instrumentaliser, un débat rationnel, loin des émotions ?

M. Thibault Bazin. Il n'y a plus d'ordre ici ! On va bientôt fumer du cannabis !

M. le président. Monsieur Lambert, je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. La différence entre vous et moi, monsieur Lambert, c'est que je ne peux pas montrer toutes les dépressions que les drogues occasionnent et qui enragent les familles de France, ni ces mères et ces pères de famille qui se battent tous les jours pour expliquer à leurs enfants que c'est de la merde qu'ils prennent dans leurs veines et qu'ils fument. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et LR ainsi que sur quelques bancs des groupes Agir ens et UDI-I.) Je ne peux pas montrer toutes ces personnes qui luttent contre des cancers, contre des maladies dépressives, et qui ne résistent pas à cette difficulté ! Car il y a des discours permissifs, comme il y a, pardonnez-moi de le dire, un peu de démagogie dans vos propos.

Très franchement, voyez-vous de la cohérence entre le début du quinquennat, quand vous avez voté pour l'augmentation du prix du paquet de cigarettes à 10 euros parce que vous vouliez lutter contre les cancers, et la légalisation du cannabis ? Voyez-vous de la cohérence du point de vue de la santé publique ? Pensez-vous que les trafiquants, qui font jusqu'à 60 000, 80 000 ou 100 000 euros d'argent liquide par semaine, vont ouvrir une échoppe, déclarer leur argent aux impôts et rentrer chez eux en respectant le code du travail ?

M. Pierre Cordier. Très bien, Darmanin !

M. Gérald Darmanin, ministre. Sortez de la naïveté, combattez la drogue et ne baissez pas les bras ! (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et LR ainsi que sur quelques bancs des groupes Agir ens et UDI-I.)

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Monsieur le ministre, la naïveté, c'est de croire que vous protégez la santé des Français quand vous laissez tous les jours 1 million d'entre eux aux mains des trafiquants. (*Mme Mathilde Panot applaudit.*) Les autres pays ont apporté une solution : la légalisation ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LT. – Vives protestations sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3991

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 mai 2021](#)